

Conseil d'école

Date: 30 mars 2023

Début du conseil: 18 h 30

Fin du conseil: 20 h 00

Secrétaires de séance : Madame Paul et Monsieur Pitou.

Personnes présentes :

Enseignants :

Madame Friconnet,

Madame Chauveau est absente et excusée.

Madame Greslé,

Madame Ponçon.

Madame Pinchon,

Madame Thiollet,

Madame Paul,

Madame Antzenberger,

Madame Cartier,

Madame Houzé,

Madame Pedersen,

Madame Joseph,

Monsieur Méric,

Et Monsieur Pitou.

♣ Inspecteur de l'éducation nationale :

Monsieur Bassez est absent et excusé.

La Mairie :

Monsieur Cuillerier, Maire de Saint Ay, est absent et excusé.

Monsieur Foulon, adjoint chargé des affaires scolaires.

Les parents :

Mesdames Bellanger, Teixeira, Mathely, Lefaix, Loulier et Monsieur Chourret.

RASED:

Madame Nathalie Leluc, maîtresse E, est absente et excusée.

Ordre du jour :

- L'approbation du compte rendu du dernier conseil,
- Les effectifs,
- La piscine,
- La sécurité dans l'école,
- Les travaux,
- Les projets pour l'année scolaire 2022/2023,
- Les questions des parents.

1. L'Approbation du compte rendu du dernier conseil :

Madame Joseph demande si l'ensemble des personnes présentes approuve le compte rendu du dernier conseil d'école, lequel s'est déroulé le 29 juin 2021. Aucune modification n'est à noter, le compte rendu est approuvé.

2. Les effectifs:

Aujourd'hui l'école compte 12 classes ainsi réparties :

Au cycle 2:

CP Mesdames Chauveau et Friconnet	CP Madame Greslé	CP/CE1 Madame Ponçon	CE1 Madame Thiollet	CE1 Madame Pinchon	CE2 Madame Paul	CE2 Monsieur Pitou
22	22	14 + 6 20	22	22	25	26

Au cycle 3:

Ī	CE2/CM1	CM1	CM1	CM2	CM2
	Monsieur	Madame	Madame	Madame	Madame
	Méric	Cartier	Antzenberger	Pedersen	Houzé
	12 + 8	24	25	27	28
	20				

Total au cycle 2: 171

Total au cycle 3: 112

Total: 283

La campagne d'inscriptions pour les CP s'est déroulée du lundi 13 mars au vendredi 17 mars. 53 enfants scolarisés en grande section à l'école maternelle de Saint Ay arriveront en CP en septembre 2023. Madame Joseph a également inscrit 8 nouveaux élèves (3 en CP, 2 en CE1, 1 en CE2 et 2 en CM1). A ce jour, l'effectif pour la rentrée 2023 s'élève à 289 enfants : 56 CP, 60 CE1, 51 CE2, 65 CM1 et 57 CM2. Cependant, celui-ci peut encore changer avec de nouvelles arrivées ou des départs.

3. La piscine:

La piscine de La Chapelle Saint Mesmin n'ayant plus que deux maîtres-nageurs, Madame Joseph pense qu'il n'y aura pas de proposition de créneaux pour l'année scolaire 2023/2024. Elle a envoyé un mail à la Mairie de Meung-sur-Loire le 17 janvier dernier afin d'avoir des créneaux pour les CP, CE1 et CE2. Elle est en attente d'une réponse de leur part.

Monsieur Foulon interviendra auprès de la Mairie de Meung-sur-Loire pour voir s'il peut obtenir des créneaux piscine.

4. La sécurité dans l'école :

Dans le cadre du Plan Particulier de Mise en Sécurité, risques majeurs, un exercice s'est déroulé le **jeudi 2 février**. Cet exercice a pour objectif de rester confiné dans les locaux de l'école en cas d'accident majeurs naturels (tempête, inondation, mouvement de terrain) ou technologiques (nuage toxique, explosion, radioactivité). Il permet la mise en œuvre des mesures de sauvegarde des élèves et personnels en attendant l'arrivée des secours ou le retour à une situation normale. Madame Joseph donne l'alerte aux enseignants en leur recommandant de rester dans leur classe durant l'exercice. Les enfants ont le droit d'aller aux toilettes dans leur hall, mais personne n'est autorisé à sortir des locaux. En cas d'explosion de la centrale nucléaire de Saint Laurent, l'école dispose de pastilles d'iode, lesquelles seront données aux élèves, aux enseignants et au personnel communal.

Le deuxième exercice incendie s'est déroulée le **mardi 28 mars**. Les 278 élèves et les 16 adultes présents dans l'école ce jour-là ont évacué le bâtiment en 1 minute et 22 secondes (soit 16 secondes de moins que pour l'exercice précédent). Contrairement au premier exercice, Madame Joseph n'avait pas prévenu ses collègues.

5. **Les travaux**:

Depuis le dernier conseil, une entreprise est intervenue pour l'étanchéité du toit. Malgré les réparations faites, certains endroits sont encore perméables à la pluie. Mme Joseph en a informé la mairie.

L'entreprise Adefi est intervenue sur l'école le mercredi 11 janvier afin de résoudre les problèmes de connexion entre les PC des classes et la photocopieuse.

D'autres petits travaux ont été signalés en mairie.

6. Les projets pour l'année 2022/2023 :

Le mardi 10 janvier, l'écrivain Alain Grousset est venu dans la classe de CP de Mme Greslé.

Du **14 au 15 janvier**, à l'occasion du 40^{ème} anniversaire de la bibliothèque de Saint Ay, les classes qui le souhaitaient ont réalisé des panneaux illustrant un album lu en classe ou un thème littéraire étudié. Les élèves sont également allés visiter l'exposition qui se tenait à la salle François Villon.

Les classes de CP et de CE1 sont inscrites à « Ecole et Cinéma » et la deuxième séance était prévue le **jeudi 19 janvier**. Seules les classes de Mesdames Greslé et Friconnet ont donc assisté à la projection des Aventures du Prince Ahmed ; les autres enseignantes étaient grévistes. Cette fois, Madame Joseph ayant été prévenue suffisamment tôt, elle a pu demander des devis à plusieurs compagnies de transport. Le coût était nettement moins élevé que pour le premier voyage : le montant était de 175.17 €. Les trois classes qui n'ont pu assister à la séance avec leurs élèves visionneront le film à l'école.

Le **lundi 10 avril** prochain Mesdames Antzenberger et Cartier partiront avec leurs élèves et les CM1 de Monsieur Méric à Vayrac, dans le Lot.

Le coût du séjour est le suivant :

	Coût du séjour					
	Effectif Prix unitaire Total					
Elève	53	264.00	13 992.00			
Adulte payant	4	173.00	692.00			
Adulte gratuit	2					

Transport A/R		4 900.00
TOTAL		19 584.00

Soit un montant de 369.50 € par enfant.

Le financement est ainsi réparti :

Parents	192.00
Mairie	100.00
Coopérative scolaire	77.50
TOTAL	369.50

Pour aider une partie du financement, chaque vendredi soir, les élèves de CM1 ont vendu des pains au chocolat à la sortie de l'école. C'est Monsieur Giton qui commandait les pains au chocolat. A ce jour, le bénéfice s'élève à **916.51** €. L'équipe enseignante remercie Monsieur Giton pour sa participation avec l'approvisionnement des pains au chocolat.

Achat des pains au chocolat	344.29
Vente des pains au chocolat	1 261.50
Bénéfices	916.51

Le **vendredi 14 avril 2023**, la brigade de gendarmerie de Pithiviers interviendra dans les classes de CM2 afin de les sensibiliser aux dangers d'internet et des réseaux sociaux. Par la suite, ils passeront leur permis Internet.

Les sorties prévues

Le mardi 30 mai 2023, la classe de Mme Greslé passera la journée au zoo de Beauval.

Le **mardi 16 juin 2023**, les classes de Mesdames Chauveau et Friconnet, Ponçon, Thiollet et Pinchon se rendront au domaine de Chaumont-sur-Loire. Certaines classes assisteront à des ateliers pédagogiques et visiteront les jardins. D'autres visiteront uniquement le château et les jardins.

Le **vendredi 23 juin**, les élèves de CE2 de Monsieur Méric et les classes de Monsieur Pitou et de Madame Paul se rendront à Guédelon pour une visite du site moyenâgeux.

Monsieur Pitou souhaite faire une visite guidée des quartiers historiques de la ville d'Orléans. La date n'est pas encore connue.

Quant aux CM2, les enseignantes souhaitent aller à Paris visiter Orsay, l'inscription a été faite en ligne, mais nous sommes toujours dans l'attente d'une réponse. De plus, ils iront

passer une journée au collège Nelson Mandela, lors de la dernière semaine de classe, en juillet.

Les spectacles et la fête de l'école

Le **mardi 20 juin 2023**, tous les élèves de CP, de CE1 et les élèves de CE2 de M. Pitou présenteront un spectacle à la salle François Villon.

Le **mardi 27 juin 2023**, tous les élèves de CM1, de CM2, les CE2 de Mme Paul et les CE2 et CM1 de M. Méric présenteront, à leur tour, un spectacle à la salle François Villon.

Attention! Les dates de spectacle ont été modifiées par rapport aux dates annoncées lors du premier conseil.

Le **vendredi soir 30 juin 2023**, les équipes enseignantes des deux écoles et des parents d'élèves organiseront une fête de l'école style « guinguette ». Une première réunion de préparation s'est déroulée le lundi 30 janvier à l'école maternelle.

Les sorties vélo

En fin d'année scolaire se dérouleront des sorties vélo. Voici les dates choisies par les enseignants :

CP Mmes Chauveau et Friconnet	28 juin	
CP Mme Greslé	30 juin	
CP/CE1 Mme Ponçon	23 juin	
CE1 Mme Pinchon	28 juin	
CE1 Mme Thiollet	23 juin	
CE2 Mme Paul	La date est à définir	
CE2 M. Pitou	03 juillet	
CE2 M. Méric	La date est à définir	
CM1 Mme Antzenberger	04 juillet	
CM1 Mme Cartier		
CM1 M. Méric		
CM2 Mme Houzé	La date n'est pas encore fixée	
CM2 Mme Pedersen		

Madame Joseph a recensé 87 parents ayant déjà l'agrément vélo permettant l'encadrement des sorties. Elle organisera un temps de formation le **mardi 9 mai 2023 à 18h30** afin de délivrer des agréments aux parents qui le souhaitent.

7. Les questions des parents :

Madame Joseph laisse la parole aux parents d'élèves élus, lesquels ont distribué des questionnaires aux familles. Ils ont reçu 40 retours et ont noté des points positifs et des points négatifs.

Points positifs:

Les parents notent une équipe pédagogique attentive, dynamique et une bonne ambiance dans l'école. Les méthodes éducatives sont efficaces et les projets intéressants. Ils apprécient les sorties réparties aux trois portails, les collations autorisées, les groupes de soutien, la vente des pains au chocolat pour financer une partie de la classe de découverte et le fait que les enseignants absents aient été très souvent remplacés.

Points négatifs :

Sur les 40 réponses, 29 seraient favorables à un retour à une semaine à 4 jours.

Les parents notent également des problèmes d'odeurs dans les toilettes, trouvent les cartables trop lourds, ne sont pas satisfaits des horaires de l'école. Ils souhaiteraient décaler les heures d'entrées et de sorties avec celles de la maternelle. Ils regrettent le fait que les élèves ne puissent aller à la piscine. Ils trouvent le temps de la pause méridienne trop long (surtout pour les CP). Ils aimeraient davantage de sorties pédagogiques et des tableaux numériques dans les classes. Ils notent que la classe de Mme Ponçon est très bruyante, à cause du système de ventilation, situé sous ses fenêtres.

Pour améliorer la vie de l'école, les parents proposent une semaine de 4 jours avec une journée de classe qui commencerait à 8 h 20 et se terminerait à 16 h 30. Ils aimeraient des casiers, une visite de l'école, de véritables TAP, des tableaux numériques et un potager coopératif.

Les réponses :

Concernant les sorties, Madame Joseph et Monsieur Foulon mettent en avant le coût élevé de chacune des sorties amenant à relativiser l'observation.

Pour le bruit généré par la ventilation, située devant les fenêtres de la classe de Mme Ponçon, Monsieur Foulon signalera le problème au directeur des services techniques et verra s'il est possible, dans un premier temps, d'arrêter le mécanisme.

Les problèmes d'odeurs dans les toilettes seront signalés auprès du directeur des services techniques.

Les parents ont noté que les cartables étaient trop lourds. Certains enfants mettent, dans leur cartable, l'intégralité de leur casier alors qu'ils doivent avoir au maximum deux grands classeurs.

Madame Joseph ne pense pas qu'il soit utile d'installer des casiers à l'école car les enfants ne portent pas leur cartable durant la journée, contrairement aux collégiens.

Des parents souhaiteraient une visite de l'école. Mme Joseph intervient : chaque année, en juin, elle organise, une visite avec les nouveaux inscrits et leurs parents.

Pour la pause méridienne, Monsieur Foulon met en avant les élèves qui rentrent manger à la maison et ajoute qu'il est important que les enfants aient le temps de manger et de se détendre.

Pour les horaires d'entrées et de sorties communs aux deux écoles, les enfants de l'élémentaire peuvent emprunter le « petit chemin » qui les conduit jusqu'à l'entrée de l'école maternelle pour rejoindre leurs parents, tout en restant dans l'enceinte du groupe scolaire.

Selon l'équipe pédagogique, l'achat de tableaux numériques n'est pas nécessaire. En revanche, les enseignants souhaiteraient équiper toutes les classes de vidéoprojecteurs. Actuellement, 7 classes en possèdent un. L'an dernier, il n'y a pas eu d'achat réalisé. Pour l'année 2023, Mme Joseph a demandé, que l'acquisition d'au moins deux vidéoprojecteurs, soit prise en compte avec le budget, prévu à cet effet. Mme Antzenberger ajoute qu'elle a signalé que son écran était déchiré et qu'il se détériore de plus en plus.

Monsieur Foulon s'exprime au sujet des TAP. Il y a quelques années, les communes étaient dans l'obligation d'organiser des TAP. Le travail de la mise en place avait été considérable. Peu à peu, les parents avaient souhaité revenir à un système plus souple. Le fait qu'ils ne puissent pas récupérer leurs enfants au moment souhaité, car ils devaient attendre la fin des TAP, posait un réel problème.

Le changement des rythmes scolaires fut le dernier point de ce conseil. Sur le retour fait aux parents d'élèves élus, nombreux sont ceux qui indiquent qu'ils souhaiteraient une semaine de classe à quatre jours. Monsieur Foulon réaffirme la position de la mairie sur ce sujet. Il explique que, 29 demandes sur 40 questionnaires reçus, pour une école comptant 283 enfants, n'est pas représentatif. Lors de la mise en place des rythmes scolaires, de nombreuses discussions et débats s'étaient déroulés en prenant en compte le rythme de l'enfant. L'ensemble du conseil municipal de la mairie de Saint Ay a réfléchi sur ce point et n'est pas favorable à une semaine de classe à quatre jours. Les parents souhaiteraient organiser un sondage auprès des familles.

Madame Joseph	remercie le	es membres di	u conseil pou	r leur parti	cipation. Le	dernier d	conseil
se déroulera en	juin prochai	n.					

La Directrice, Les secrétaires,

Mme Joseph. Mme Paul et M. Pitou.